

PROCOLE SANITAIRE

COVID-19

ECOLE SAINTE ANNE CROZON

***PREALABLE**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève.

Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant chaque jour avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les bâtiments de l'école.

Seuls les parents de TPS/PS2 (classe d'accueil de Paule Gauchet) seront autorisés à déposer leur enfant en classe dans la tranche d'horaire assignée : un seul parent accompagnateur et porteur d'un masque .

Pour toutes les autres classes : cf Arrivée et Sortie

***DISTANCIATION**

***A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue **entre les élèves de groupes différents**.**

En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (classe, groupe de classes ou niveaux), que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, cantine, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

***Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.**

Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.

La distanciation doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux).

*GESTES BARRIERES

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.

Le lavage des mains sera largement répété et demandé à votre enfant tout au long de la journée (avec du savon ou du gel hydroalcoolique selon les locaux).

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe



*PORT DU MASQUE

- Pour tous les enseignants et le personnel, le port du masque est obligatoire.
- Pour les élèves en école maternelle (PS à GS), le port du masque est à proscrire.
- Pour les élèves en classe élémentaire (CP à CM2), le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

- Pour les parents, le port du masque est obligatoire aux abords de l'école et pour pénétrer dans l'enceinte de l'école (en cas de garderie périscolaire, enfant malade à reprendre...).

***NETTOYAGE / DESINFECTION DES LOCAUX**

Un protocole sanitaire **renforcé** pour l'aération, le nettoyage et la désinfection des locaux nous a été remis par les autorités sanitaires.

Il sera appliqué consciencieusement :

-Aération **renforcée**: le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux.

Il faudra veiller à ce que vos enfants soient bien couverts, avec des vêtements chauds, en raison de l'aération renforcée des classes.

-Nettoyage approfondi des salles de classes, escaliers, couloirs, sanitaires : **2 fois par semaine**.

-Désinfection des classes : 1 fois par jour

-Désinfection régulière des surfaces et matériels fréquemment touchés (poignées de portes, lavabos, tables, chaises, matériel divers...).

***ORGANISATION SCOLAIRE**

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise.

Lorsque le non brassage entre classes n'est pas possible, la limitation du brassage s'applique par niveau.

Afin de limiter le brassage entre élèves de groupes différents, nous vous demandons de **bien respecter les horaires d'arrivée et de sortie de vos enfants**.

Cette limitation doit être pleinement opérationnelle, au plus tard le 9 novembre 2020.

Les récréations sont organisées par cycle, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières, en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe.

-Arrivée et sortie

Les familles devront respecter les règles de distanciation physique aux abords de l'école et porter un masque.

Protocole oblige, **les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les bâtiments de l'école, sauf si un enfant est scolarisé en classe d'accueil, chez Paule Gauchet.**

Ils doivent alors être porteurs d'un masque et respecter les règles de distanciation :

un seul parent (masqué) accompagne son enfant en classe d'accueil afin de limiter les flux de parents.

Le respect des horaires indiqués est obligatoire.

- **Portail primaire** : côté restauration, 2ème portail (juste avant la cour de l'école élémentaire).

- **Portail maternelle** : côté entrée principale de l'hôpital local (portail qui donne sur la cour de maternelle).

- **Le matin :**

-**Si vous avez des enfants uniquement en maternelle,**
ils seront accueillis au portail maternelle.

-**Si vous avez des enfants uniquement en école élémentaire,**
ils seront accueillis au portail primaire.

-**Si vous avez des enfants en maternelle et en élémentaire,** ils seront tous accueillis **au portail maternelle** et **selon les horaires du plus jeune enfant.**

-PLANNING :

MATIN :

MATERNELLE

-De 8h40 à 8h50 : les GS/CP (classe de Isabelle LE ROY)
et les MS/GS (classe de Alain BOUCHER)

-De 8h50 à 9h00 : les PS2/MS (classe de Laetizia DEHORS)

-De 9h00 à 9h10 : les TPS/PS2 (classe de Paule GAUCHET)

ELEMENTAIRE

-De 8h40 à 8h50 : les CP (classe de Magali CARO)
les CE1 (classe de Séverine RANNOU)
les CE2 : classe de Frédéric Le TOUX)

-De 8h50 à 9h00 : les CE2/CM1 (classe de Anne-Marie LE BRETTON)
les CM1/CM2 (classe de Claire LAZARETH et Céline LAROUR)
les CM2 (classe de Gaëtan LASTENNET)

MIDI :

- De 12h00 à 12h10
- De 13h20 à 13h30

Les entrées et sorties de l'école se font par les mêmes lieux que le matin.

SOIR :

MATERNELLE

- De 16h30 à 16h40 : les GS/CP (classe de Isabelle LE ROY)
et les MS/GS (classe de Alain BOUCHER)
- De 16h40 à 16h50 : les PS2/MS (classe de Laetizia DEHORS)
- De 16h50 à 17h00 : les TPS/PS2 (classe de Paule GAUCHET)

Les sorties de classes se font par les mêmes lieux.

ELEMENTAIRE

- De 16h30 à 16h40 : les CP (classe de Magali CARO)
les CE1 (classe de Séverine RANNOU)
les CE2 : classe de Frédéric Le TOUX)
- De 16h40 à 16h50 : les CE2/CM1 (classe de Anne-Marie LE BRETTON)
les CM1/CM2 (classe de Claire LAZARETH et Céline LAROURE)
les CM2 (classe de Gaëtan LASTENNET)

Les sorties de classes se font par les mêmes lieux.

Il ne faudra pas s'attarder à l'entrée du portail.

-Récréation/classe

Les récréations se font par cycle à des horaires échelonnés. Des zones sont attribuées aux classes en fonction des possibilités.

Les élèves devront se laver les mains avant et après le temps de récréation.

L'enseignant sera vigilant à ce que chaque enfant se lave les mains après être allé aux toilettes.

-Cantine:

En maternelle, les flux d'élèves sont organisés en respectant la distance d'au moins un mètre entre les élèves du premier service et ceux du second.

Pour les classes élémentaires, les élèves déjeunent par groupes-classes dans la mesure du possible.

Une distance d'au moins un mètre est respectée entre les groupes.

Les tables de cantine sont désinfectées après chaque service.

Pour les enfants du primaire, **il est demandé une gourde ou une bouteille d'eau** pour le repas (afin d'éviter de toucher la fontaine à eau)

-Garderie: Retour à la «normale»:

-Elle a lieu de 7 H 30 à 8 H 45 et le soir de 17 H à 18 H 45.

-Afin de respecter la règle de limitation de brassage et pour des raisons de capacité, la garderie sera réservée aux seuls enfants dont les deux parents travaillent, sur justificatif de l'employeur.

Pour les autres, nous vous demandons de chercher une solution en dehors de l'école.

***Nous souhaitons à tous les enfants une bonne reprise et bon courage
aux familles!***